

La Semaine Religieuse

DE MONTREAL

Sommaire

I Annonces à faire en chaire. — II Solennités de titulaires. — III La délégation apostolique. — IV Correspondance romaine. — V M. Colin et l'œuvre universitaire: Allocution du vice-recteur. — VI Louis Jolliet. — VII Chronique du mois. — VIII L'Ange de Noël. — IX Cérémonies religieuses. — X Notre-Dame-des-Neiges et la Côte-des-Neiges. — XI Aux prières. — XII Ordo des fidèles.

ANNONCES A FAIRE EN CHAIRE

Dimanche, le 21 décembre

Fêtes de Noël, avec le jeûne de la vigile, de S. Etienne et de S. Jean.

SOLENNITES DE TITULAIRES

Jeudi, le 25 décembre

Fête du titulaire de l'Enfant-Jésus (Pointe-aux-Trembles et Mlle-End diocèse de Montréal).

Dimanche, le 28 décembre

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — Solennité des titulaires de Saint-Jean et, *par anticipation*, de Sainte-Anastasia (Lachute) et de Sainte-Mélanie.

DIOCÈSE D'OTTAWA. — Solennité des titulaires de Saint-Etienne (Old Chelsea) et de Saint-Jean (Dawson et Thurso).

DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE. — Solennité du titulaire de Sainte-Victoire.

DIOCÈSE DES TROIS-RIVIÈRES. — Solennité des titulaires de Sainte-Etienne, (des Grès) et de Saint-Jean (des Piles).

DIOCÈSE DE SHERBROOKE. — Solennité du titulaire de Saint-Etienne (Bolton).

DIOCÈSE DE NICOLET — Solennité des titulaires de Sainte-Victoire et de Saint-Jean (Wickham West).

S. J.

LA DELEGATION APOSTOLIQUE

SON Excellence Mgr Diomède Falconio a été transféré de la délégation apostolique du Canada à celle des Etats-Unis.

Pendant son trop court séjour parmi nous, Mgr Falconio a su gagner l'estime et la confiance de tous. L'épiscopat trouva toujours en lui un guide discret, un soutien de son autorité, un admirateur sincère de son gouvernement. Que de fois Son Excellence a loué publiquement nos évêques, leur constance à défendre l'intégrité de la doctrine catholique et les droits de l'Eglise, leur zèle inlassable à promouvoir les intérêts religieux et sociaux du pays ! Les prêtres et les laïcs n'ont eu qu'à se féliciter de la bonté, de l'esquise délicatesse, de la direction éclairée de cet homme de Dieu qui ne chercha, dans l'accomplissement des devoirs inhérents à sa charge, que la gloire de son Maître, le bien des âmes, l'entente et la paix. Son humilité, ses manières affables, sa douce et belle simplicité lui avaient conquis la respectueuse affection des catholiques et des protestants. Aussi, le rappel de Mgr Falconio a-t-il causé des regrets universels, et nous savons que, de son côté, Son Excellence conservera des quelques années passées au Canada, un cher et impérissable souvenir.

* * *

Le successeur de Mgr Falconio est Son Excellence, Mgr Donato Sbaretti, archevêque titulaire d'Ephèse, et ancien évêque de la Havane.

Mgr Sbaretti, originaire du diocèse de Spolète, en Italie, n'est âgé que de 46 ans. Il n'est pas un inconnu pour plusieurs d'entre nous. Il fut le condisciple des jeunes prêtres canadiens qui, de 1880 à 1884, ont étudié le droit canonique à l'université de l'Apollinaire. Mgr Sbaretti donnait déjà, à cette époque reculée, des preuves remarquables de ses brillantes qualités d'esprit et de cœur. D'une intelligence souple et cultivée, d'une imagination vive, d'un caractère

Sa
éti
d'a
gé
da
l'ar

gai et sympathique, il était particulièrement aimé de ses confrères. Ses professeurs fondaient sur lui de grandes espérances. Mgr Sbaretti n'a pas trompé leur attente. Dans les postes difficiles qu'il occupa, soit à la Propagande, comme professeur et minutante, soit à la délégation apostolique des Etats-Unis, comme secrétaire et auditeur, le jeune prélat s'est toujours distingué par sa science, son zèle, son étonnante facilité à saisir et à régler les questions les plus complexes et les plus délicates.

Mgr Sbaretti vient à nous — il l'écrivait dernièrement à l'un de ses anciens amis de Rome — avec le vif désir de marcher sur les traces de son vénéré prédécesseur, Mgr Falconio, avec l'intention bien arrêtée de poursuivre son œuvre. Représentant du Vicaire de Jésus-Christ, Son Excellence peut être sûre de ne rencontrer sur sa route que des esprits bien disposés, des volontés toujours soumises à l'autorité suprême qui gouverne l'Eglise, des cœurs sincèrement attachés au Saint-Siège et prêts à tous les sacrifices pour en respecter les droits et en sauvegarder les intérêts. *Benedictus qui venit in nomine Domini.*

ALFRED ARCHAMBEAULT, chan.

CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, le 20 novembre 1902.



Le séjour de Sa Grandeur l'archevêque de Montréal touche à sa fin ; les meilleures choses n'ont qu'un temps. Après avoir puisé au tombeau du Prince des Apôtres, des grâces et des bénédictions pour Elle et tout son peuple, Sa grandeur doit songer au départ. Mais une grande consolation lui était réservée. L'âge avancé du Souverain Pontife ne lui permet pas d'accorder à tous les évêques la double audience d'arrivée et de congé ; la plupart ne le voient qu'une seule fois pendant leur séjour dans la ville Eternelle. La consigne a été moins rigoureuse pour l'archevêque de Montréal, et dimanche prochain Sa Grandeur sera

reçue encore une fois par le Souverain Pontife. Léon XIII, par une attention délicate, a voulu donner à cette entrevue intime un caractère comme de solennité. Sur la demande de l'archevêque, il a décidé que Sa Grandeur lui présenterait tous les Canadiens actuellement à Rome, et qui seraient ainsi officiellement convoqués pour lui offrir leurs hommages à l'occasion de son jubilé. L'audience, on peut le dire, nationale, aura lieu dimanche prochain, 23, dans la salle du trône et réunira une cinquantaine de Canadiens.

— Le consistoire est annoncé pour le mois de décembre, mais d'après les derniers renseignements, il ne contiendrait pas de création de cardinaux ; celle-ci serait réservée pour le consistoire de mars, qui sera le consistoire jubilaire. Parmi les promotions épiscopales, est celle du nouvel archevêque de Bagdad, Mgr Jean Drure, appartenant aux Carmes déchaussés, et qui se trouvait depuis de longues années dans la Mésopotamie. Ce prélat remplace un dominicain, Mgr Altmayer, qui vient de donner sa démission pour prendre un repos bien gagné par les fatigues de 18 ans d'épiscopat dans des pays qui usent les tempéraments les plus vigoureux. Le titre d'archevêque de Bagdad est toujours, depuis 1666, conféré à un Français, et l'archevêque est payé par la fondation d'une dame française qui donna à Paris des maisons dans ce but. Le nom latin de ce siège, et son ancienne dénomination est Babylone ; c'est ainsi qu'il est toujours cité dans les documents, le nom de Bagdad étant le nom arabe de l'ancienne reine de l'Orient. Comme le mot de Babylone dérive de Babel, ou confusion, être en Babylone n'est point du tout synonyme de l'ordre et de la paix. C'est comme le paysan français qui, saisi par des douleurs d'entrailles se plaignait au médecin d'avoir la république dans le ventre. En 1849, la république romaine avait chassé Pie IX et régnait en souveraine. Les portes de la ville étaient toujours fermées, de crainte que des émissaires du Pape ne se glissent et ne fissent, ce qui était certes bien leur droit, une contre-révolution, Cela était d'autant plus facile que le peuple romain dans sa grande majorité, loin de pactiser avec la révolution, la subissait sans protester, parce qu'il lui manquait l'organisation. Or, un soir, un moine se présente à la porte Saint-Jean, demandant à entrer. On refuse de lui ouvrir la porte ; il insiste, décline ses titres, et déclare être l'archevêque de Babylone. — " Entrez alors, lui dit le chef de poste, Votre Grandeur se trouvera ici tout à fait dans son diocèse. "

— Le Souverain Pontife vient de nommer une commission pour la réforme des légendes du Bréviaire romain. Le Bréviaire romain que nous a donné saint Pie V, était, pour l'époque, une œuvre à tous égards remarquables, mais elle n'était et ne pouvait être parfaite. Depuis lors, les études historiques ont progressé d'une manière étonnante, et ont jeté de vives lumières sur des périodes de l'histoire de l'Eglise, jusque-là enveloppées de la plus profonde obscurité. Il s'en suit que certains faits insérés dans les légendes, sur la foi du *Liber pontificalis*, par exemple, ne peuvent plus être soutenus aujourd'hui. Ce sont des points de détails, il est vrai, qui ne touche ni à la sainteté de l'homme, ni à son caractère général, mais ils ne répondent pas à la vérité historique, ou mieux, à ce qui, dans l'état actuel de la science, semble être la vérité historique.

Un important travail sur les légendes du Bréviaire romain, fut fait, sous Benoit XIV. Mgr Roskovany a publié, en deux volumes in-folio, la mémoire d'un jésuite sur les corrections qu'il faudrait y apporter. Malgré la grande somme de labeur dépensé dans cette entreprise, Benoit XIV n'osa point prendre une décision, et la correction projetée resta dans les cartons de la Congrégation des Rites. Léon XIII fit, il y a une dizaine d'années, retoucher légèrement quelques légendes de ses prédécesseurs, élaguant des faits que la science historique démontrait maintenant erronés. Mais ce n'était que le timide essai d'une réforme plus considérable. Aujourd'hui, Léon XIII veut faire procéder à une refonte générale des légendes du Bréviaire, pour les rendre plus conformes à la vérité historique. Je citerai un seul trait. Le Bréviaire romain, suivant en cela le *Liber Pontificalis*, nous fait savoir que le pape saint Marcel fut emprisonné dans son palais, changé en étable, préposé à la garde des animaux, et mourut ainsi martyr. Saint Damase, qui vivait 150 ans après, nous déclare qu'il est mort en exil, et l'autorité de ce pontife, qui a fait lui-même l'inscription de saint Marcel, passe avant celle du *Liber Pontificalis*.

Mais toucher au Bréviaire romain est non seulement une œuvre délicate par les multiples questions qu'elle force d'aborder, c'est encore un travail qui déplace de gros intérêts. Les imprimeurs de livres liturgiques verraient d'un seul coup toutes leurs éditions condamnées par cette réforme, et les capitaux qu'ils ont engagés sont considérables. Léon XIII, pour parer dans la mesure du possi-

ble à cette perte, a décidé que si la réforme proposée aboutissait, les nouvelles leçons ou légendes ne seraient obligatoires que pour les nouveaux sous-diacres. Les prêtres en possession du Bréviaire actuel pourraient le conserver leur vie durant. Les éditeurs trouveraient ainsi le moyen d'écouler leur stock, et la perte qu'ils auraient à supporter serait grandement amoindrie.

— La santé du Souverain Pontife est excellente, malgré des bruits que l'on a fait courir, et la meilleure preuve sont les nombreuses audiences que Léon XIII accorde à tous ceux qui les demandent. Les Canadiens présents à Rome auront d'ailleurs, dimanche prochain, la consolation de voir de leurs yeux comment Dieu conserve et maintient la santé de son vicaire.

Rome, le 26 novembre 1902.

Dimanche dernier, 23 novembre, a eu lieu l'audience que le Souverain Pontife a accordée à Sa Grandeur Mgr Bruchési, qui lui présentait les Canadiens actuellement à Rome.

A 11 heures et quart, Léon XIII recevait Sa Grandeur, tandis que les différentes personnes qui avaient l'audience se trouvaient disséminées dans les salles qui précèdent les appartements du Saint-Père. Le pape témoigna à Sa Grandeur une grande affection, marque de l'estime particulière qu'il avait pour Elle. Quand cette audience fut terminée, il était onze heures et demie, le pape, s'appuyant sur son bras, lui dit : " Et maintenant, Monseigneur, allons bénir vos Canadiens ". Mais à peine avait-il franchi le seuil de ses appartements que Léon XIII, cessant de s'appuyer sur le bras du prélat, marchait d'un pas rapide dans la salle du trône et allait s'asseoir sur un fauteuil placé sur une petite estrade. Le pape portait la soutane blanche et une douillette de même couleur, les camériers de service jetèrent sur ses épaules le grand manteau rouge bordé d'or, et Léon XIII s'étant assis, Sa Grandeur, après avoir fait la génuflexion d'usage, dit les paroles suivantes :

" Très Saint-Père,

" Votre Sainteté voit en ce moment devant Elle des représentants de la plupart des diocèses du Canada.

" Notre pays vous est connu. Votre Sainteté sait que, plus que partout ailleurs, peut-être, l'Eglise catholique y jouit de ses saintes libertés, que la foi y est vive, que le Pape y est beaucoup aimé.

“ Daignez, Très Saint-Père, agréer, avec notre reconnaissance pour vos paternelles bontés à notre égard, nos plus respectueuses félicitations à l'occasion de votre glorieux jubilé, l'hommage de notre piété filiale, de notre soumission entière et de notre dévouement sans bornes. Et pendant qu'agenouillés à vos pieds, nous vous demandons de nous bénir, nous et tous nos frères, nous adressons à Dieu, du fond de notre cœur, la prière qui bien souvent monte de nos temples vers son trône : *Oremus pro Pontifice nostro Leone. Dominus conservet eum, et vivificet eum et beatum faciat eum in terra, et non tradat eum in animam inimicorum ejus* ”.

La voix du prélat accentuait par son expression toutes les parties de cette belle prière, et faisait passer sur ses lèvres, avec une saisissante énergie, les sentiments qui débordaient de son cœur.

Léon XIII remercia en quelques mots gracieux le prélat, et l'audience commença, tout le monde défilant un à un devant le Souverain Pontife, s'agenouillant devant lui, lui baisant les pieds et la main que le pape tendait avec une grande bienveillance. Sa Grandeur faisait les présentations et le Pape trouvait un mot aimable pour chacun. Les dames furent admises les premières, et en présentant une famille, Sa Grandeur dit à Léon XIII que cette famille se composait de quatorze enfants. “ Quatorze enfants ”, dit le Souverain Pontife. — “ Mais, Très Saint-Père, ajouta Mgr Bruchési, au Canada, nous avons des familles qui ont jusqu'à vingt-six enfants ”. “— Vingt-six enfants”, dit le pape étonné, puis se recueillant un instant : “ Que de voix qui bénissent le Seigneur ”. Parmi les personnes présentées, plusieurs appartenaient au protestantisme. Sa Grandeur, par une délicate attention qui montre bien son cœur de père, les annonçait en disant simplement : “ Elles ne sont pas catholiques, mais ont tenu à recevoir la bénédiction de Votre Sainteté ”. Et le pape appuyait avec une lenteur majestueuse sa main sur leurs fronts, et l'y laissait plus longuement, peut-être pour appeler sur elles la lumière de la grâce divine. Une d'elles lui recommanda des membres de sa famille gravement malades, et le Pape : “ Oui, je demanderai à Dieu d'exaucer toutes les prières que vous me faites ”. Et quand ces personnes se relevaient, j'ai vu des larmes couler de leurs yeux.

Vint ensuite le tour des élèves canadiens qui font leurs études à Rome. Elle est nombreuse cette colonie canadienne qui vient chercher à l'ombre de la coupole de Saint-Pierre, avec la saine doctrine

et la reconnaissance approfondie des lois ecclésiastiques, l'amour du Pape. Le Collège Canadien compte 23 élèves, huit autres sont à la Propagande, quatre chez les frères de Saint-Vincent-de-Paul, et deux au collège américain du Nord. Le Pape voulait savoir le diocèse de chacun d'eux, et montrait par un mot qu'il avait présentes à l'esprit et au cœur toutes ces églises dont il voyait à genoux devant lui des enfants.

Parmi les premières personnes présentées, était Mgr Mathieu, recteur de l'Université, qui demanda au Souverain Pontife une bénédiction spéciale pour la grande œuvre dont la divine Providence lui a confié la direction, ce qu'accorda le Pape avec une grande effusion de cœur. Puis, M. le chanoine Dauth, dont Mgr Bruchési fit en quelques mots un éloge mérité et qui demanda une bénédiction pour la *Semaine religieuse* de Montréal. Le supérieur et l'économe du collège Canadien, MM. Clapin et Vacher, s'agenouillèrent ensuite et le Pape demanda combien le collège renfermait d'élèves. Quand M. Clapin lui en eut donné le nombre : " C'est un beau chiffre ", dit le Pape, qui accorda ensuite, sur la demande du supérieur, une bénédiction particulière pour le digne Monsieur Colin qui a tant mérité, et de la Compagnie de Saint-Sulpice et du diocèse de Montréal.

Avant de quitter la salle du trône, Léon XIII se leva et d'une voix forte, sans aucune fatigue ou lassitude, donna, en la faisant précéder de la formule *Sit nomen Domini benedictum*, la bénédiction pontificale, indulgenciant tous les objets de piété qui lui étaient présentés.

Léon XIII descendit de son trône, et sans appui, se dirigea vers ses appartements privés. Sa Grandeur l'accompagna jusqu'au seuil de l'antichambre secrète et en le quittant lui dit : " Très Saint Père, je ne pourrai revenir que dans trois ans. " -- " En ! bien, reprit en souriant Léon XIII, Eh bien, Monseigneur, je vous attends. "

Que la Providence veuille bien donner au vénérable vieillard les forces pour accomplir cette promesse, et que Sa Grandeur ait encore la joie de revoir dans trois années, toujours aussi vigoureux, le pasteur suprême qui a montré tant de bienveillance envers le Canada en général et le diocèse de Montréal en particulier.

DON ALESSANDRO.

M. COLIN ET L'ŒUVRE UNIVERSITAIRE

ALLOCATION DU VICE-RECTEUR

Au corps universitaire, prononcée le 30 novembre, dans la chapelle de Notre-Dame-de-Lourdes, à l'occasion de la mort de M. Colin (1)

Messieurs,

LE vénérable et regretté M. Colin, que je viens de recommander à vos prières, fut un esprit supérieur, un caractère bien trempé, un homme puissant par la parole et par les œuvres. Prêtre d'une vertu solide et éclairée, d'une science étendue, d'un zèle tout apostolique, il a été pour le clergé un modèle et il restera, dans l'histoire, l'une de ses gloires les plus pures. Orateur hors ligne, il fit accourir les foules, les charma par sa parole chaude, convaincue, entraînante, la beauté de son style, l'élévation de sa pensée, la profondeur et la sûreté de sa doctrine. Directeur du grand séminaire, il aima avec ardeur la jeunesse lévitique et la prépara, par une direction pleine de sollicitude et de tendresse, de lumière et de force, au sacerdoce et à ses sublimes immolations. On admirait en lui particulièrement un respect tout filial et une soumission absolue envers l'autorité diocésaine ; une régularité que n'ont jamais fait fléchir les fatigues, ni la maladie, ni les occupations multiples et absorbantes ; un amour intense de la sainte Eglise de Jésus-Christ et du Pape, son chef visible, amour qu'il s'est toujours efforcé de communiquer aux âmes qu'il a dirigées dans les voies de l'ascétisme chrétien ou de la perfection sacerdotale. Supérieur de Saint-Sulpice, au Canada, il a présidé, pendant 22 ans, aux destinées.

(1) Dans le dernier article sur M. Colin, il s'est glissé une erreur typographique. Au lieu de "doyen de la *famille* des arts", il faut lire : "doyen de la *faculté* des arts". On doit aussi ajouter aux noms de NN. SS. les archevêques et évêques présents aux funérailles, ceux de NN. SS. les évêques de Saint-Hyacinthe, de Rimouski, de Springfield et de Portland, omis par une inadvertance du prote.

de cette pleuse et belle société, avec un rare talent d'administration financière, avec tact et prudence, avec un dévouement inlassable, et un succès qui ne peut s'expliquer que par les bénédictions de Dieu; se plaisant à féconder les travaux et les sacrifices de son fidèle serviteur. M. Colin donna une impulsion vigoureuse aux œuvres d'éducation et de charité déjà existantes; il en créa de nouvelles, entre autres celle du collège canadien à Rome, séminaire national d'où sont sortis un grand nombre de jeunes prêtres distingués qui occupent aujourd'hui des postes d'honneur dans leur diocèse respectif, apportant à leur évêque les lumières d'une science puisée à la source même de l'enseignement catholique.

Mais je ne crois pas me tromper en disant que l'œuvre par excellence de M. Colin, l'œuvre qui domine toutes les autres par son importance et ses résultats inappréciables au double point de vue religieux et social, c'est l'université catholique, à Montréal.

C'est pourquoi, passant sous silence des faits et des gestes dont les journaux ont parlé déjà, et que redira mardi prochain, du haut de la chaire de Notre-Dame, une bouche plus autorisée que la mienne, je me contenterai d'évoquer le souvenir des bienfaits signalés dont notre chère université fut l'objet de la part de cette grande âme sacerdotale avide de la gloire de Dieu et que, je me plais à le répéter, l'amour de l'Eglise a possédée à un degré qu'il est difficile de dépasser.

* * *

La succursale de l'Université Laval trouva en M. Colin, dès les premiers jours de son installation à Montréal, un ami sincèrement dévoué, un guide éclairé et prudent à l'heure des tâtonnements inévitables au début, et dans chacune des phases diverses par lesquelles elle passa avant d'être dans son assiette, — phases parfois remplies de perplexités, de troubles même et de luttes.

L'attention de M. Colin se porta tout d'abord sur l'organisation de la faculté des arts, dont il avait été élu doyen. Il comprit que, pour exercer une influence réelle, produire des résultats pratiques et imprimer au mouvement scientifique et littéraire en notre pays un élan

vigoureux, l'enseignement de cette faculté ne devait pas se limiter aux cours donnés dans les petits séminaires et dans les collèges ; — il lui fallait un champ d'action plus vaste, un théâtre plus élevé, un auditoire plus nombreux et plus varié. C'est pourquoi, de concert avec les autorités universitaires, M. Colin institua des cours publics d'apolégitique, d'histoire, de philosophie, de sciences, de littérature et des beaux arts. Il se chargea lui-même des frais considérables que devait entraîner la création de ces différentes chaires, s'intéressa à la nomination des professeurs, sans cesser de travailler au succès de ces cours qui, interrompus pendant quelques années, ont été repris, à la grande satisfaction du public montréalais, toujours avide d'ajouter à ses connaissances intellectuelles et de goûter les joies de l'esprit.

* * *

Suivant de près, comme il le faisait, la marche de l'œuvre universitaire, M. le supérieur de Saint-Sulpice ne fut pas lent à s'apercevoir qu'un élément manquait à la nouvelle institution, que sans cet élément, elle n'arriverait jamais à sa maturité et à son entier épanouissement. Son action n'était pas assez libre, sa dépendance [était trop grande. Une situation fautive gênait ses généreux efforts pour se développer, grandir, produire des fruits. Le traitement du mal offrait des difficultés de plus d'une sorte. Il fallait éviter, le plus possible, les froissements et les blessures, respecter les droits acquis, ne pas entamer, substantiellement du moins, un état de choses établi par Rome ; mais aussi il fallait à tout prix un changement notable dans l'organisation. La paix, l'ordre, l'union des éléments et des forces dont l'œuvre universitaire avait besoin, le progrès de cette œuvre et sa stabilité, l'exigeaient impérieusement. M. Colin n'était pas homme à reculer devant l'obstacle. L'inauguration du collège canadien réclamait la présence de son fondateur dans la ville éternelle. M. le supérieur de Saint-Sulpice partit donc pour Rome. Léon XIII, se rendant à la demande de Mgr Fabre, de vénérée mémoire, accorda le décret *Jam dudum* qui fit de la succursale de Montréal un second siège *altera sedes* de l'Université Laval, — lui concédant une indépendance presque complète, au triple point de

vue de la nomination de son vice-recteur, de ses professeurs, de son organisation interne et du programme de son enseignement. L'autonomie en ce qui concerne l'administration financière suivit de près.

Il y eut bien, sous l'émotion du moment, une expression de surprise, presque de mécontentement ; mais bientôt le calme se fit, les relations redevinrent intimes et cordiales, la bonne entente régna, comme par le passé, entre les deux sièges de l'Université Laval, dont le prestige, depuis lors, n'a fait que grandir, et dont l'action, débarrassée de tout entrave, exerce aujourd'hui sur le pays entier une influence prépondérante.

Si la mise à exécution du décret *Jam dudum* ne rencontra aucune difficulté sérieuse du côté de l'université-mère, à Québec, grâce aux vues larges et désintéressées de ses directeurs, on n'était pas sans inquiétude, à Montréal, sur l'issue des négociations entamées entre les deux écoles de médecine en vue d'en arriver à un rapprochement et à une fusion. Ces négociations avaient été rendues plus difficiles par l'irritation des esprits, produite à la suite de démarches infructueuses, déjà faites dans le même sens, et par des malentendus regrettables que rien n'avait encore pu dissiper. M. Colin comprit tout ce que la situation offrait de délicat. Il consentit à être l'entremetteur discret, souple et docile des deux parties. Plusieurs d'entre vous, messieurs les professeurs, ont été témoins du dévouement admirable, de l'esprit de concorde et d'abnégation dont fit preuve, en ces circonstances exceptionnellement graves, le regretté supérieur de Saint-Sulpice. Nous devons, en grande partie, à son action douce et ferme, à son prestige et à son influence personnelle sur le corps universitaire, la période d'harmonie et de paix qui a succédé à la phase critique des divisions et des luttes d'autrefois.

* * *

Une fois que notre université catholique fut en possession de la liberté nécessaire à sa dignité et à son développement, qu'elle eut groupé toutes les forces intellectuelles et morales dont elle pouvait disposer, M. Colin songea au côté matériel et financier de l'œuvre.

Un terrain de \$40,000 fut mis à la disposition des administrateurs, et sur les \$180,000 que coûta la nouvelle bâtisse universitaire, il fit souscrire au séminaire de Saint-Sulpice la somme de \$80,000. M. le supérieur contribua aussi, dans une très large part, à l'ameublement des salles de cours, à l'installation des bibliothèques, des musées et des laboratoires, à l'établissement d'un gymnase, etc. Nous ne pouvons rappeler ici, sans attendrissement, ses généreuses offrandes lors des fêtes et des banquets de la jeunesse, jeunesse qu'il aimait passionnément jusqu'à la mort, et dont il a su conquérir à un haut degré l'affection, la confiance et le respect.

* *

M. Colin voulut mettre le couronnement à ses libéralités et donner une dernière marque de sympathie et d'intérêt à notre université, en créant, à Montréal, une chaire de littérature française. Son but, dans cette fondation, n'était pas seulement d'aider à la conservation de notre langue, à la diffusion d'une littérature classique, mais encore de rendre plus étroits nos liens avec la France, notre ancienne et toujours chère mère-patrie, à empêcher la diminution de l'idée française et l'oubli même partiel des traditions françaises, exposées constamment à être entamées et compromises par notre vie commune, notre contact journalier avec les races anglo-saxonnes.

M. Colin, en effet, avait l'âme profondément française. Il éprouvait avec force le désir de voir le peuple canadien-français animé toujours du même esprit et du même amour patriotique pour la France. Aussi, celle-ci a-t-elle perdu en lui l'un de ses fils qui l'ont le plus aimée et le plus glorifiée parmi nous par ses discours, ses actes et ses œuvres.

* *

Nous avons donc raison de dire que l'Université Laval à Montréal est principalement l'œuvre de M. Colin ; il en fut l'un des fondateurs, l'ami fidèle, l'insigne bienfaiteur, l'appui le plus ferme. Depuis quinze ans, il a vécu pour elle ; pour elle ont été ses affections les plus vives, ses sollicitudes, ses tendresses et ses dons. Il ne resta étranger à rien de ce qui touchait tant soit peu ses intérêts.

C'est qu'en cette chère université, M. Colin, avec ses vues si sûres et si profondes sur l'avenir de notre pays, avait aperçu une source féconde de progrès et de développement, une garantie précieuse pour la conservation de notre foi et de nos traditions ; il était convaincu que par elle le peuple canadien-français, entraîné dans le grand mouvement scientifique qui emporte les intelligences vers des horizons plus larges, s'élèverait un jour à des hauteurs idéales. Son esprit supérieur pressentait que l'université serait entre les mains de l'épiscopat, sous la direction et le contrôle duquel il le voulait à tout prix, un moyen puissant de former des générations instruites, chrétiennes, vigoureuses, capables de soutenir victorieusement les luttes que l'avenir nous réserve, et de jouer plus tard, sur le continent américain, le rôle civilisateur et glorieux que la France catholique a joué en Europe pendant tant de siècles.

Puissent ces espérances se réaliser, puisse notre université marcher constamment dans la voie que M. Colin lui a ouverte belle et large, et qu'il lui a singulièrement aplanie.

Ce vieil et cher ami n'est plus, mais son souvenir sera à jamais béni au milieu de nous ; sa mémoire vivra sans défaillance et sans déclin dans notre université. Prions, prions beaucoup pour le repos de son âme, afin que Dieu la reçoive bientôt dans le sein de sa gloire. Du haut du ciel, cette grande âme continuera à veiller sur nous avec amour ; elle nous suivra dans notre marche ascensionnelle vers le vrai, le bon et le beau ; elle nous obtiendra de Dieu, à nous, professeurs, la grâce d'être fidèles à notre sublime mission d'éducateurs chrétiens de la jeunesse, et à vous, chers élèves, la grâce non moins précieuse de vous préparer efficacement à être un jour des catholiques convaincus et pratiquants, des citoyens utiles à l'Eglise et à l'Etat. Ce sera, pour M. Colin, après celle de l'éternité bienheureuse, la récompense la plus douce et la plus légitime de ses travaux, de ses sacrifices, de son incomparable dévouement à la cause du progrès religieux, intellectuel et moral de notre pays.

ALFRED ARCHAMBEAULT, chan.

LOUIS JOLLIET

REU familiers avec les détails de l'histoire de leur pays, beaucoup de Canadiens-français se sont habitués à ne voir que des gloires françaises dans le premier siècle de l'histoire du Canada. Il importe de corriger cette impression : les Français n'y perdront rien, la gloire des fils rejaillit sur leurs pères.

Une illustration canadienne-française peu connue vient d'entrer définitivement dans la pleine lumière de l'histoire, grâce aux recherches, à la persévérance et au pinceau délicat de M. Ernest Gagnon. Il convenait qu'un littérateur québécois acheva et annoblit le portrait d'un québécois, portrait que Shea et M. l'abbé Verreau n'avaient qu'ébauché.

Quelle belle figure que celle de Louis Jolliet !

La suite de sa vie, l'étendue de ses connaissances, la précision de ses travaux cartographiques, les emplois difficiles qu'il remplit, l'enseignement hydrographique, qu'il donne à la jeunesse de Québec, les services qu'il rend à la colonie et à la France par ses conseils, ses voyages et ses découvertes, font de Jolliet un homme à part, et des plus distingués de son temps.

Il y avait de plus, chez Louis Jolliet, l'énergie qui engendre la persévérance, l'énergie qui lutte, qui surmonte et qui triomphe. Il nous est facile de faire de longues routes..... en chemin de fer ou en bateau à vapeur ! Que de courses, que de fatigues, au temps de Jolliet, pour parcourir à pied ou en raquettes, ou sur de simples barques, des milliers de lieues, sans carte, sans guide, sans chemin.

Jolliet, homme du monde, affairé, plein de projets, n'en était pas moins homme de foi et chrétien excellent. Un prêtre l'accompagnait dans chacune de ses expéditions. " Dans ses haltes, dit M. Gagnon, à certains jours.

on dressait un autel, le Père franciscain célébrait le saint sacrifice de la messe et l'on faisait les prières ordinaires pour le roi, le bourgeois du navire, ses associés et pour l'heureuse réussite du voyage." Il aimait à planter des croix en divers lieux. Dans ses lettres, il parlait de l'Évangile à répandre, et, après de difficiles entreprises réussies, il écrivait lui-même : " Quand on a fait des découvertes de cette sorte....., après avoir réussi, il faut dire pour avouer la vérité : *Soli Deo honor et gloria.* "

Plusieurs de nos hommes publics ne sont ni des hommes, ni des patriotes, parce qu'ils ne sont pas assez désintéressés. Louis Jolliet entendait autrement le zèle et le patriotisme : il savait s'épuiser pour le bien public. Ses trois seigneuries et son grand commerce ne firent jamais de lui *un riche.*

Quelle fut l'œuvre de Jolliet ?

La découverte du Mississipi, dont il partage la gloire avec le Père Marquette, S. J. ; de longs voyages d'exploration et d'étude à la baie d'Hudson et au Labrador ; des études hydrographiques ; des entreprises de pêche et de colonisation ; des œuvres cartographiques ; l'amélioration de la navigation du Saint-Laurent, et, par-dessus tout, l'exemple d'une vie pleine de leçons pour ses fils et pour ses compatriotes.

M. Gagnon étale complaisamment toutes ces choses sous les yeux du lecteur, en lui faisant partager, pour son héros, l'admiration dont il est lui-même rempli. En mettant au jour nombre de documents, l'auteur de Louis Jolliet a grandi la race tout en illustrant sa plume. Littérateur de race, M. Gagnon ne pouvait se démentir en si belle occasion. Le souci de l'art paraît dans tout son ouvrage. On lit avec un vrai plaisir : son exquise de la société québécoise en 1674 ; sa comparaison de la musique aux arts plastiques, (1) ; ses nombreuses descriptions pleines de fraîcheur et de naturel.

(1) Louis Jolliet touchait l'orgue dans l'église paroissiale de Québec.

Louis Jolliet eut sept enfants de son mariage avec Claire Bissot. Il eut aussi deux frères : Zacharie, trappeur célèbre, et Adrien, ancêtres de Barthélemi Jolliet (devenu Joliette), fondateur de l'Industrie (aujourd'hui Joliette).

Le découvreur du Mississipi mourut en 1700, sur l'une des îles du bas Golfe Saint-Laurent.

Terminons par les dernières lignes de M. Ernest Gagnon : " Le mystère qui entoure la fin de la carrière de Louis Jolliet, le cadre dans lequel se déroulèrent les derniers événements de sa vie, les diverses péripéties de ces événements eux-mêmes, tout cela est empreint d'une grandeur que les poètes ne manqueront pas d'exploiter. M. Louis Fréchette a déjà chanté le découvreur du Mississipi dans les belles strophes plusieurs fois éditées ; qui maintenant chantera le premier habitant d'Anticosti, l'explorateur des solitudes boréales et du Labrador océanique " ?

F.-A. BAILLAIRGÉ, ptre, curé.

CHRONIQUE DU MOIS

M. LECOQ, directeur du grand séminaire, a été élu, mercredi dernier, supérieur de Saint-Sulpice, en remplacement du vénéré M. Colin. Ce choix judicieux est accueilli partout avec une vive satisfaction. La Compagnie de Saint-Sulpice aura, en ce prêtre distingué par sa science et sa longue expérience des âmes sacerdotales, un chef capable, sans rien sacrifier des traditions du passé, de diriger sa marche ascensionnelle vers le progrès moderne en ce qu'il a de bon et de véritablement fécond.

M. Lecoq a choisi lui-même, comme vice-supérieur, M. l'abbé Troie, curé de Notre-Dame, connu par son affabilité, sa prudence et son admirable dévouement aux œuvres, parfois si ingrates, du ministère paroissial.

Nous offrons au nouveau supérieur de Saint-Sulpice, avec l'hommage de notre respect, les vœux ardents que nous formons pour que Dieu le conserve longtemps à la tête de sa chère communauté et qu'Il renouvelle des forces employées sans ménagement, depuis 22 années, au service de la jeunesse cléricale.

*
* *
*

La fête patronale de l'Université Laval n'a pas eu, cette année, sa solennité d'usage, en signe de deuil à l'occasion de la mort de M. Colin. Une grand'messe a été célébrée, dans la chapelle de Notre-Dame de Lourdes, par Mgr Racicot, administrateur du diocèse. Le corps universitaire, au complet, y assistait. M. le supérieur de Saint-Sulpice a bien voulu donner le sermon de circonstance. Cette marque d'intérêt et de haute sympathie a touché profondément les professeurs et les élèves de l'université.

Le savant prédicateur, dans un langage clair, d'une précision théologique remarquable, parla de la sainteté de la T. S. Vierge Marie : sainteté éminente et en rapport avec la sublime dignité de la mère de l'eu ; sainteté qui tout à la fois exclut la tache originelle, le péché actuel, même le plus léger, les mouvements de la concupiscence, et comporte la plénitude de la grâce sanctifiante dès le premier instant de la conception, ainsi que l'augmentation de cette grâce, dans une proportion incomparable, jusqu'à l'heure de la mort de cette bienheureuse Vierge, dont le corps lui-même fut glorifié, en échappant à la corruption du tombeau.

L'orateur termina en invitant son auditoire à vouer à Marie un culte plein de confiance et d'amour, à mettre la grâce sanctifiante bien au-dessus des richesses, des honneurs et des dignités de ce monde, à vivre toujours d'une vie d'union à Dieu par la piété et les œuvres chrétiennes.

La veille de la fête, le vice-recteur avait reçu de Rome le télégramme qui suit :

Rome, 7 décembre, 1902.

“ Saint-Père béni de cœur professeurs, élèves université célébrant leur fête patronale.”

(Signé) M. Card. RAMPOLLA,

L'université doit sans doute à la délicatesse de Mgr Bruchési cette faveur signalée de la part de Sa Sainteté le Pape Léon XIII.

Le vice-recteur a répondu par câblogramme à Son Eminence le cardinal secrétaire d'Etat :

“ Les professeurs et les élèves de l'Université Laval à Montréal, reconnaissants au Saint-Père, lui offrent l'hommage de leur filiale soumission, et prient Dieu de conserver longtemps à l'Eglise son incomparable Pontife ”.

Son Eminence lui adressa, le lendemain, le 8, un nouveau câblogramme : “ Saint-Père, agréant hommage de votre télégramme, renouvelle bienveillance ”.

(Signé) M. Card. RAMPOLLA.

* * *

Plusieurs sœurs missionnaires franciscaines ont quitté dernièrement le Canada pour la Chine. Elles y vont prendre la place de cinq compagnes massacrées par les Boxeurs, en haine de l'Eglise catholique. Les immolations ordinaires de la vie religieuse ne suffisaient pas à ces âmes vaillantes éprises de la folie de la croix. Il leur fallait les sacrifices de l'exil volontaire, les perspectives probables du martyre. Dieu se rendra peut-être à leur héroïque désir, en permettant qu'elles versent leur sang par amour pour Jésus-Christ et la diffusion de son règne parmi les peuples infidèles.

* * *

Les affaires religieuses en France vont de mal en pis. La majorité jacobine de la chambre vient de voter, par 337 voix contre 245, l'ensemble d'un projet de loi inter-

disant à toute personne d'ouvrir ou de diriger un établissement congréganiste quelconque, que cet établissement appartienne à la congrégation ou à des particuliers, qu'il comprenne *Un* ou plusieurs congréganistes, sans avoir obtenu un décret rendu en conseil d'Etat. Les personnes qui, sans ce décret, auront ouvert ou dirigé un établissement congréganiste, celles qui auront favorisé l'organisation ou le fonctionnement d'un tel établissement, seront punies d'une amende de seize mille à cinq mille francs et d'un emprisonnement de six jours à un an.

Un établissement sera donc désormais considéré en France comme congréganiste, alors même qu'il ne s'y rencontrerait qu'un seul religieux ou qu'une seule religieuse. C'est un attentat monstrueux contre la liberté. C'est la guerre déclarée, non seulement à l'enseignement chrétien, mais à la charité chrétienne qu'on voudrait remplacer par une philanthropie toute païenne. C'est l'oppression des consciences. Liberté pour la franc-maçonnerie ; liberté pour la ligue impie de l'enseignement ; liberté pour les associations des libres-penseurs ; liberté pour toutes les associations laïques ; tyrannie et oppression, pour les associations religieuses, pour les écoles congréganistes, pour tous les établissements charitables tenus par les religieux ; tel est bien le mot d'ordre du ministère Combes.

Revêtir de la forme légale de telles iniquités, c'est avilir la loi et la ravalier à l'état de force brutale. Cette force peut primer le droit, elle ne saurait le détruire.

* * *

La commission des congrégations continue d'aggraver la loi du 1er juillet 1901. Elle a voté la proposition de loi de M. Paul Meunier. En voici le texte :

« Les membres des congrégations visées par l'article 18 ne pourront désormais exercer le ministère du culte, ni faire aucun acte de ce ministère, ni entrer à aucun titre dans le clergé paroissial, sans l'autorisation expresse du ministre des cultes et à charge par eux de justifier préalablement qu'ils ne sont plus rattachés par aucun lien à ces congrégations.

« En aucun cas, la sécularisation d'un membre d'une congrégation non autorisée ne pourra s'effectuer dans le département où se trouvait l'établissement dont il faisait partie.

« Les infractions aux dispositions qui précèdent seront punies des peines édictées par l'article 8, paragraphe 2. »

D'après la loi Waldeck-Rousseau, il faut une autorisation pour rester congréganiste. Dorénavant, il faudra une autorisation pour cesser de l'être !!

* * *

En se plaçant au seul point de vue des intérêts matériels de la France et de son expansion commerciale, les religieux missionnaires, que M. Combes persécute si odieusement, sont, pour la France, une force immense à l'étranger, la seule à peu près sur laquelle elle puisse compter en ce moment, en Chine surtout. C'est ce qui ressort clairement du passage suivant d'une correspondance adressée à la *Quinzaine coloniale*, par un Français établi depuis vingt ans en Extrême Orient :

« Les deux instruments d'influence sont, en Chine, le commerçant et le missionnaire. *Nous ne possédons pas encore le premier, mais les idées qui se font jour actuellement en France nous permettent d'espérer qu'il est en bonne voie de formation. Quant au second, nous l'avons ; nous sommes même des privilégiés, avec nos missionnaires, avec nos jésuites surtout qui, si on savait les aider, seraient pour la nouvelle génération de commerçants qui se forme en France le guide et l'auxiliaire le plus admirable qu'on puisse rêver. Sous leur sultan bat le cœur le plus français qu'un bon Français puisse désirer rencontrer à l'étranger.* Et, quant à leur influence, elle est incompa-

ramblement supérieure à celle du missionnaire anglais ou américain, qui vit presque luxueusement, réserve toutes ses faveurs à ses prosélytes et n'a en dehors d'eux, ni action, ni autorité morale, tandis que celles du missionnaire français s'étendent bien au delà de sa chrétienté. »

* * *

✓ Dans un discours sur les *prix de vertu*, M. Henri Housaye, directeur de l'*Académie Française*, a rendu aux « Bonnes Sœurs » le bel hommage qui suit :

« Parmi les lauréats d'aujourd'hui, vous ne verrez aucune de ces saintes filles à cornette blanche que le peuple, par expérience et par gratitude, nomme : les bonnes sœurs.

« La bonté, la vocation du sacrifice et la grâce de la charité sont chez elles vertus courantes et professionnelles. Et d'ailleurs, leur humilité chrétienne serait surprise d'une citation à l'ordre de l'Armée du Bien.

« Elles aspirent à une récompense plus haute et moins éphémère qu'une couronne académique. Si parfois l'*Académie Française* se hasarde de donner un prix à l'une d'elles, ce n'est point parce que celle-là a été plus que ses compagnes secourable aux pauvres, dévouée aux malades, vaillante aux labeurs rebutants ; ce n'est point parce qu'elle a plus de mérite : c'est parce qu'elle a accompli un acte plus original ou parce qu'elle a fondé quelque œuvre spéciale d'assistance.

« Si nous voulions donner des prix aux « Bonnes Sœurs » pour ces continuités de sacrifice et de dévouement que nous récompensons — bien modestement ! — chez les laïques, le choix serait impossible.

« Vous tous qui êtes ici, vous savez qu'il les faudrait COURONNER TOUTES. »

* * *

Le collège Canadien, à Rome, vient de perdre en la personne de Mgr Celli, sous-secrétaire des affaires ecclésiastiques extraordinaires, un ami fidèle et sincèrement dévoué. Sa distinction si fine, et tout à la fois si sacerdotale, charmait et attachait tous ceux qui l'approchaient.

Après quelques années passées, comme auditeur, à la

nonciature de Paris, le Souverain Pontife utilisa dans les bureaux de la secrétairerie d'Etat la rare puissance de travail de ce jeune prélat remarquable par sa piété profonde, la sûreté de sa doctrine et par ses rares talents de diplomate.

Mgr Celli est mort dans la force de l'âge. Il était particulièrement cher à Léon XIII qui le destinait aux plus hautes fonctions dans l'administration pontificale. Dieu l'a jugé mûr pour le ciel, où déjà sans doute Mgr Celli jouit de la récompense d'une vie consacrée tout entière à aimer et à servir la Sainte Eglise de Jésus-Christ.

* * *

A Rome, un rescrit de Son Eminence le cardinal Respighi, vicaire de Sa Sainteté, a condamné, par de forts considérants, l'abbé Murri, rédacteur du *Domani* et chef des démocrates chrétiens d'Italie. L'abbé Murri s'est soumis. Il est bon de s'occuper des questions ouvrières, d'aller aux ouvriers, de travailler à soulager leurs misères et de les aider dans la revendication de leurs droits ; mais encore faut-il que tout cela se fasse conformément aux enseignements de l'Eglise et aux lois de la justice naturelle.

* * *

Comme on le verra par l'article intitulé " Le règne social de Jésus-Christ dans la Colombie ", la république colombienne s'est solennellement consacrée au Sacré-Cœur de Jésus, au mois de juin dernier, et le gouvernement, en son nom propre et au nom de la nation qu'il représente, a fait le vœu de concourir à l'édification de l'église qu'on a commencé à bâtir à Bagota, en l'honneur de ce divin cœur.

Quelle leçon humiliante pour plusieurs des gouvernements d'Europe ! Quelle consolation pour la sainte Eglise ! Quelle joie et quel motif d'espérance pour tous les catholiques !

A. A.

L'ANGE DE NOEL

I

PÈRE, j'ai peur. Entendez-vous le vent mugir et la neige fouetter les vitres de la chambre.

— Dors, ma chérie, dors ; demain le temps s'éclaircira et la tempête sera loin.

— Je ne puis dormir, père : je souffre.

Ces paroles furent un coup pour le père. Il prit la petite main de l'enfant qu'il pressa contre ses lèvres, et courba la tête pour lui dérober sa douleur.

Hélas ! depuis bien des nuits la petite Angèle ne dormait plus. Une maladie de langueur qu'elle avait héritée de sa mère, la tenait clouée sur son lit. Une toux déchirante soulevait à chaque instant sa poitrine, pendant que la sueur inondait son gracieux visage.

Pauvre enfant ! Pauvre père surtout ! il n'avait plus qu'Angèle au monde. Comme il l'aimait ! Comme il l'entourait de soins affectueux ! Le cœur de la mère partie semblait être confondu avec le sien pour chérir davantage cette enfant. Il avait appelé à son aide les princes de la science ; il avait invoqué les praticiens les plus célèbres ; il avait dit à l'un d'eux : " Sauvez ma fille, et la moitié de ma fortune est à vous." Le médecin s'était incliné avec reconnaissance ; mais il n'avait pu guérir l'enfant.

Depuis quelques jours le mal semblait grandir encore ; les joues pâles d'Angèle prenaient parfois des teintes livides, présage mystérieux de mort. Son père ne la quittait plus.

Il avait abandonné toutes les préoccupations de la vie ; il ne songeait qu'à une seule chose, retarder l'instant fatal de quelques heures. Oh ! il était bien malheureux, le pauvre père ; car il lui manquait la suprême consolation que la bonté divine ménage aux infortunés : il lui manquait la foi.

Depuis de longues années, il avait oublié le chemin de l'église ; tout entier au monde et à ses pompes, il s'était vu glisser du doute à la négation absolue. La politique haineuse à laquelle il a voué son talent, avait arraché de son cœur les dernières fibres religieuses qui y vibraient encore. Et cependant il était entré dans l'âge mûr. Il avait vu partir sa jeune femme, pleine d'espérance et de foi ; mais cette mort n'avait pu réveiller en lui les sentiments éteints.

Et voilà que Dieu se rappelait de nouveau à sa mémoire, en venant lui demander son enfant.

II

Il y eut un assez long silence. La pendule sonna onze heures.

Alors dans l'air nne grande voix domina la tempête; les cloches de l'église voisine sonnèrent à toute volée pour annoncer le sublime évènement de cette nuit.

Noël ! chantaient les cloches ; Noël !

Chrétiens ! réveillez-vous et accourez au pied des autels. Voici le jour béni entre tous les jours ! le jour par excellence !

L'enfant Jésus est né. Chrétiens, réveillez-vous, et accourez !

Et le céleste écho était entendu ; car les fenêtres s'éclaircissaient subitement dans les rues désertes. Des ombres noires passaient derrière les rideaux ; on se préparait à entendre la messe de minuit.

Angèle soupira et regarda son père longuement, avec une tendresse infinie.

— Entendez-vous, père ? murmura-t-elle.

— Oui, ma fille bien-aimée ; ces cloches t'empêchent de dormir !

— Oh ! ce n'est pas cela.

Et l'enfant mit la main sur sa poitrine qu'un feu interne dévorait. Elle reprit bientôt :

— L'année dernière je n'étais pas malade, et le vent ne gémissait pas aussi fort. Maman n'était pas encore partie pour le ciel ! Oh ! c'était un beau jour, père ; je me le rappelle si bien !

Un instant, Angèle ferma les yeux comme pour revoir en pensée les péripéties de cette journée qu'elle rappelait de ses vœux.

— Le matin, poursuivit-elle, maman s'était levée de bonne heure, et elle avait dit à Thérèse de m'habiller pour sortir. J'étais contente, bien contente. Il tombait de la neige pourtant. Thérèse me prit dans ses bras, et me porta jusqu'à l'église de Jésus. Oh ! père, que c'était beau ! Il y avait tant de lumières, tant de fleurs autour de la crèche ! Toutes les cloches sonnaient comme à présent, et l'on chantait si bien ! L'église était remplie de monde ; on s'y pressait ; mais maman et Thérèse montèrent en haut ; et alors maman me montra un

petit enfant couché sur la paille. Il était si joli, si joli ! Il me regardait en souriant ; je l'aimai tout de suite . . . oh ! je voudrais bien le revoir encore !

— C'est impossible, ma chérie ; n'entends-tu pas au dehors la neige tourbillonner sous l'aquilon ?

— Il neigeait aussi l'année dernière.

— Oui, mais tu ne souffrais pas.

— C'est vrai, dit Angèle tristement.

Les cloches se taisaient à présent. On entendait dans la rue le bruit sec de la neige qui crépitait sous les pas. De temps à autre, la porte d'une maison se fermait avec bruit.

Angèle reprit tout à coup :

— Père, je voudrais bien savoir si l'Enfant-Jésus est encore à l'église, cette année.

— Certes, il y est encore.

— Comment le savez-vous ?

— Mais, dit le père, il y est sans doute tous les ans.

— L'avez-vous déjà vu ?

— Oui, répondit-il ; mais il y a déjà longtemps.

— Ah ! si vous vouliez, continua Angèle en joignant ses petites mains ; si vous vouliez !

— Parle, parle vite : que veux-tu ?

— Eh bien ! je voudrais que vous allassiez à l'église, pour me dire si le petit enfant est encore là sur la paille, s'il y a encore de belles fleurs alentour, et tant de lumières, tant de lumières !

— Mais, je ne puis te quitter en ce moment, ma bien-aimée ; qui te veillerait comme ton père ?

— Vous appellerez Thérèse, dit l'enfant suppliante.

— Et cela pour te faire plaisir ?

— Un grand plaisir ! Maman m'a dit que l'Enfant-Jésus n'était exposé qu'une fois l'an, le jour de Noël.

— Et tu sais que c'est Noël aujourd'hui ?

— Oui, oui, je le sais.

— Eh bien, dit le père avec hésitation, j'irai lorsqu'il fera jour.

Angèle baissa la tête, et une larme brillante roula sur sa joue.

— Enfant gâtée, reprit son père en la couvrant de baisers, tu veux donc que je te quitte sur-le-champ ?

— Pour aller à l'église seulement, dit-elle à travers les larmes.

Le père sonna : Thérèse accourut, anxieuse.

— Reste près d'Angèle, dit-il brièvement ; je ne tarderai pas à rentrer.

— Que vous êtes bon ! dit l'enfant toute joyeuse ; que vous êtes bon !

Thérèse s'assit au chevet du lit, et Angèle ferma doucement les yeux.

Un quart d'heure plus tard, M. de B. entra dans l'église de Jésus.

III

Une foule pieuse et recueillie se pressait sous la voûte du temple. La grande voix des orgues résonnait, puissante parfois comme le cri de l'ouragan, douce et plaintive, l'instant d'après, comme le gémissement d'une âme repentante. De nombreux cierges entouraient l'autel qu'on n'apercevait qu'à travers un nuage d'encens.

Le père d'Angèle, la tête haute, traversa la foule et monta jusqu'au pied du chœur où la crèche était dressée, au milieu d'un parterre de fleurs rares.

“ Caprice d'enfant, pensait-il ; m'envoyer ici à pareille heure ; enfin, si je puis la distraire un instant, ce n'est rien.”

Ce disant, M. de B. promena un regard assuré autour de lui. Il vit les fidèles prier avec une ferveur angélique, le front courbé, les mains jointes. L'auguste sacrifice était commencé ; les prêtres, revêtus des plus riches ornements, célébraient les saints mystères. Les voix des chantres s'unissaient aux chœurs des anges qui dans le ciel entonnaient l'éternel Hosanna !

Et, reposant sur un peu de paille, la douce figure symbolique de l'Enfant-Jésus souriait à chacun, pendant que ses bras s'ouvraient comme pour presser contre son sein l'humanité entière.

Le père d'Angèle le contempla longtemps. Une émotion singulière s'emparait de son être.

Son regard allait du prêtre qui célébrait l'office divin, à l'Enfant-Jésus qui lui tendait les bras.

Il fit un effort pour s'arracher à cette espèce de fascination, et retourna pour sortir ; mais le peuple lui fermait le passage.

En ce moment un prêtre quitta l'autel, et vint se placer sur le seuil du chœur.

M. de B. se remit à sa place.

Le prêtre fit le signe de la croix, et, d'une voix que l'émotion faisait vibrer, il commença ainsi :

“ O vous tous qui souffrez, venez, et je vous soulagerai.”

Ces paroles produisirent une commotion soudaine dans le cœur du malheureux père. Instinctivement, il fit un pas en avant pour recueillir mieux encore les paroles consolatrices qui se pressaient sur les lèvres du prédicateur.

Tant que celui-ci parla, le père d'Angèle demeura immobile, savourant en quelque sorte les consolations suprêmes que le prêtre lui apportait de la part du divin Enfant. Et lorsque les dernières paroles eurent résonné sous la voûte, il plongea sa tête dans ses mains, et demeura abîmé dans ses réflexions.

Le saint sacrifice s'acheva. Le père d'Angèle vit les fidèles se presser à la sainte table ; il remarqua toutes ces figures illuminées par la foi et la suprême espérance ; il songea à ces jours lointains où lui aussi participait à ce banquet sacré. Il revit en pensée sa mère, pieuse et sainte créature ; il revit sa femme qu'il avait tant aimée ; il songea à Angèle qui s'éteignait lentement : et une immense douleur envahit son âme.

Quand il releva la tête, l'église était presque déserte ; le gaz était éteint ; seule, la petite crèche brillait comme un phare de consolation.

M. de B. s'avança jusqu'au banc de communion, et, s'y agenouillant : " O Dieu, dit-il, Dieu que j'ai cessé de servir " depuis longtemps, rends-moi ma fille, et je reviens à toi " pour toujours ! "

En disant ces mots, un torrent de larmes s'échappa de ses yeux.

Enfin il sortit. Sous le porche, il trouva une mendiante à qui il donna une généreuse aumône, et revint lentement chez lui.

IV

Thérèse vint lui ouvrir la porte.

— Comment va Angèle ? furent les premiers mots de M. de B.

— Elle a dormi depuis votre départ ; elle vient seulement de s'éveiller.

M. de B. monta et vint embrasser sa fille.

— Eh bien, je suis demeuré trop longtemps, n'est-ce pas ?

— Non, non, père, dit Angèle, dont la figure rayonnait. C'était si beau ! si beau !

— Mais oui, le petit enfant était là, reprit M. de B. en s'efforçant de sourire.

— Je le sais, dit Angèle avec extase ; il était encore plus mignon que l'année dernière.

M. de B. la regarda avec surprise et vit seulement l'air radieux de l'enfant.

— Comment le sais-tu ?

— Parce que je suis allée à l'église avec toi.

— Elle a le délire ! pensa le pauvre père en essayant de la calmer.

— Ecoutez bien, petit père, et dites-moi si c'est bien cela.

— Calme-toi, mon enfant, mon Angèle.

— Mais je suis calme, dit l'enfant blessée.

— C'est vrai ! eh bien ?

— Eh bien, reprit l'enfant, quand nous sommes entrés dans l'église, il y avait déjà beaucoup de monde ; on chantait . . . ; les prêtres étaient à l'autel . . . ; nous avons traversé la foule, et nous sommes allés admirer la crèche. Que de lumières, que de belles fleurs ! Il y avait surtout un arbre superbe qui se penchait au-dessus de l'Enfant-Jésus.

— Un palmier, dit M. de B., dont la surprise allait croissant.

— Oui, un palmier. Nous allions sortir de l'église, quand un prêtre est venu non loin de nous ; il a parlé. Vous l'écou- tiez, petit père, et vous sembliez bien triste.

M. de B., à ce récit étonnant, sentit son cœur bondir dans sa poitrine et regarda Angèle avec une sorte d'épouvante.

— Et sais-tu ce qu'il a dit ? demanda M. de B. d'une voix dont l'émotion faisait trembler.

— Il a dit, reprit Angèle en attirant son père, il a dit que l'Enfant-Jésus vous consolerait :

M. de B. tressaillit.

— Nous sommes encore demeurés bien longtemps, pour- suivit la petite fille ; puis on a éteint les lumières ; alors vous vous êtes approché de l'Enfant-Jésus ; vous vous êtes mis à genoux, et vous avez dit en pleurant : O Dieu ! rends-moi mon Angèle ; et je serai à toi pour toujours !

M. de B. jeta un cri et devint pâle comme un mort.

— Oui, vous avez dit cela, dit Angèle triomphante ; mais j'ai bien vu que vous n'entendiez pas la réponse de l'Enfant-Jésus.

— Une réponse ?

— Oui, petit père ; l'Enfant-Jésus vous a répondu.

— O mon Dieu, qu'a-t-il pu me dire ? s'écria M. de B. avec une sorte d'égarément.

— Il a dit : "*Reviens d'abord à moi.*"

M. de B. se laissa tomber à genoux auprès de l'enfant, dans une émotion indescriptible.

— Et lorsque nous sommes sortis de l'église, acheva Angèle, vous avez donné une pièce d'or à la vieille Jeannette en lui disant tout bas : " Priez pour Angèle et pour son père."

Cette fois M. de B. n'y tint plus ; il entoura l'enfant de ses deux bras, et laissa couler ses larmes.

Faut-il dire que le jour même M. de B. retournait à cette même église de Jésus, mais cette fois pour s'agenouiller dans un confessionnal ? Le lendemain il s'approcha de la sainte table avec une ferveur qui édifia tous les assistants.

A partir de ce jour, un mieux se produisit dans la santé de l'enfant ; les médecins qui l'avaient abandonnée, reprirent courage, et un mois ne s'était pas écoulé qu'Angèle, accompagnée de son père, venait à l'église de Jésus remercier Dieu de son entier rétablissement.

NOTRE-DAME-DES-NEIGES ET LA COTE-DES-NEIGES

IV

Première concession terrière

Nous avons dit que les concessions terrières de la Côte-des-Neiges, dataient de l'année 1698.

La première de toutes fut accordée par M. Dollier de Casson, au Sieur Antoine Marquis, lieutenant du Roi, en l'île de Montréal.

Comme les biens des Messieurs de Saint-Sulpice, étaient en litige à ce temps, le petit terrain destiné à la chapelle, concédé par le Sieur Biron, et ensaisiné gratis par nos Messieurs Seigneurs, passa d'un prêtre à l'autre de la compagnie de Saint-Sulpice jusqu'à ce que le règlement de cette importante question fut déféré par la charte du pouvoir d'Angleterre, en 1842. Or, cette charte, que nos statuts refondus contiennent est malheureusement trop ignorée... Elle règle les obligations des Sulpiciens à Montréal ; je n'entre dans aucun détail. Qu'il me suffise de dire que ses exigences ont été parfaitement accomplies.

La Côte-des-Neiges ne fut qu'un coin de cette Nouvelle-France, où les fils du Vénérable M. Olier ont étalé leurs bienfaits. Elle hérita du glorieux nom de Notre-Dame-des-Neiges donné au fort de la Montagne. A ce temps Notre-Dame-des-Neiges, comme Lorette, étaient des titres de gloires religieuses consacrées par les munificences des Papes Léon XII, Grégoire XVI et Pie IX.

CHS. S. BEAUBIEN, curé, V. F.

CEREMONIES RELIGIEUSES

LES 20 et 21 novembre, ont eu lieu à la Maison-Mère des Sœurs de la Providence, des cérémonies de vêtiture et de profession religieuses présidées, la première, par le R. P. J.-N. Dozols, O. M. I., curé du Cap de la Madeleine, la seconde, par M. le chanoine A. Archambeault, supérieur ecclésiastique de la communauté.

Ont pris le saint habit : Mlles Blanche Myre, Marie Marchand, Julia Berthiaume, Flavie Dubé, Séraphine Brodeur, Eva Morel, Aurore Désillets, Agnès Legault, Rosa Choquette, Alexina Trempe, Victorine Brunelle-Dupont, Bertha Dessureau, Angéline Roy, *novices vocales*.

Ont émis les vœux annuels : Sœurs Flore Jalette, dite sœur Marie-Florent, de Saint-Didace ; Marie-Louise Gariépy, dite sœur Méthode, de Ware, Mass. ; Louisa Claveau, dite sœur Anne-de-Parèdes, de Chicoutimi ; Alma Prévost, dite sœur Hygin, de Montréal ; Rosalie Bélair, dite sœur Françoise-d'Ambroise, de Saint-Barthélemi ; Ernestine Bérard, dite sœur Celse, de Woonsocket, R. I. ; Germaine Martineau, dite sœur Jean-de-Faconde, de Sainte-Thérèse ; Angéline Leblanc, dite sœur Marie-Egide, de Saint-Cyprien : *professes vocales*.

Sœur Lydia Rhéaume, de Fall River : *professe coadjutrice*.

Ont prononcé les vœux perpétuels : Sœurs Adéline Rivet, dite sœur Angèle-de-Foligno ; Joséphine Choquette, dite sœur Marie-Judith ; Aurélie Massé, dite sœur Louis de Blois ; Virginie Vaillancourt, dite sœur Antonine ; Diana St-Germain, dite sœur Georges ; Mathilde Beloin, dite sœur Zozime ; *professes vocales*.

Le sermon de circonstance a été prêché par M. le chanoine W.-C. Martin, de l'archevêché de Montréal, et le saint sacrifice a été célébré par M. le chanoine A. Archambault.

Le 21 courant, dans la chapelle des Sœurs de la Miséricorde, rue Dorchester, M. le chanoine A.-P. Dubuc, a donné le saint habit à Mademoiselle Marie-Anne Rousseau, sœur Sainte-Rita de de Cascia, de Saint-Ephrem d'Upton, à Mademoiselle Marie-Alma Robitaille, sœur Sainte-Alfrèda, de Blackstone, Mass., et a reçu les premiers vœux de sœur Sainte-Victoire, née Bernadette Borduas, de Sainte-Julie.

Le R. P. Frs Perdereau, O. M. I., aumônier de la communauté, a prononcé une touchante allocution sur la Présentation de la Sainte-Vierge au Temple.

SOCIÉTÉ D'UNE MESSE

Archevêché de Montréal, le 12 décembre 1902.

M. l'abbé Alfred-Louis Charbonneau, curé de Saint-Timothée, décédé ce matin en son presbytère, était membre de la Société d'une messe.

EMILE ROY, chan., *chancelier*.

AUX PRIÈRES

Frère Benoit, de la Congrégation de Sainte-Croix, décédé à Saint-Laurent.

Frère Eustache, de la Congrégation de Sainte-Croix, décédé à Saint-Laurent.

Frère Urbain, O. F. M., décédé en Belgique.

Frère Christophore, O. F. M., décédé en Belgique.

Sœur Marie-Roseline, née Octavie Laporte, professe de chœur, des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, décédée à Longueuil.

Sœur Sainte-Léonide, née I.-Alexina Auctil, des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, décédée à Arthabaskaville.

Sœur Sainte-Hénédine, née Marie-des-Anges Savoie, des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, décédée à Montréal.

Sœur Marie-Lucie-Anne, née Marie-Louise Trudeau, des Sœurs de Sainte-Anne, décédée à Lachine.

M. Francis Cléroux, décédé à Saint-Martin.

ORDO DES FIDÈLES

Dimanche, le 21 décembre

Messe du IV^e dim. de l'Avent, *semi-double privil.* ; 2^e or. *Deus, qui de beatae*, 3^e pour l'Église ou le pape : préf. de la Trin. — 1^{re} vêpres de S. THOMAS (du 21 remis au 22), 2^e cl. ; mém. du dim. (*O Oriens*).

Judi, le 25 décembre

Fête de NOËL, 1^{re} cl. — A la messe chantée la nuit et le jour, tous s'agenouillent pendant le chant du v. *Et incarnatus... factus est* ; à la 2^e messe mém. de Ste Anastasie ; à la 3^e messe, à la fin, évang. de l'Épiphanie. — Aux II^{es} vêpres, mém. de S. Étienne.
